

Informations techniques pour la Dermalux® Checkbox

Cher client,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations techniques à respecter lors de l'utilisation de la Dermalux® Checkbox:

Mise en service de la Dermalux® Checkbox (Version secteur)

Ne jamais mettre l'appareil sous tension sans tubes fluorescents. L'alimentation s'effectue en branchant la fiche (230 V/12V) dans la prise du secteur. Brancher ensuite la fiche (12 V) dans la prise qui se trouve au dos de l'appareil, à côté de l'interrupteur. La fiche est correctement branchée lorsque vous avez vaincu une légère résistance par une pression légère. Une fois l'interrupteur actionné, la Dermalux® Checkbox est en fonctionnement dès l'allumage du voyant de contrôle qu'elle comporte.

Fonctionnement en version accus

Ne jamais mettre l'appareil sous tension sans tubes fluorescents. Si vous avez acquis la Dermalux® Checkbox dans sa version accus, le pack d'accumulateurs se trouve déjà dans le compartiment prévu à cet effet, au dos de l'appareil. Procéder d'abord comme pour la version secteur. Pour la version sur accumulateurs, avant la mise en service, l'appareil doit toutefois avoir été mis en charge sur le secteur durant au moins 12 heures. Durant ce chargement, l'appareil ne doit pas être en marche. En raccordement secteur, l'appareil fonctionne immédiatement. Veuillez prendre soin de l'accu. Ne jamais le laisser sans utilisation plus de 4 à 6 semaines.

Recharge de la batterie

Brancher le chargeur sur le secteur durant au moins 8 heures. Le circuit électronique assure toutes les autres fonctions et permet également d'éviter la surcharge. Une fois cette opération terminée, votre Dermalux® Checkbox peut à nouveau fonctionner de manière indépendante durant environ 3 heures. En cas de nécessité de remplacer le pack d'accumulateurs, il est facile de nous le commander à tout moment sous le numéro de commande 30010:

KBD GmbH, Kaiserstr. 35, D-69469 Weinheim, Tél. +49 (0) 6201/59 00 65, Fax +49 (0) 6201/59 00 66

Entretien de l'appareil/Nettoyage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage contenant des solvants pour retirer les restes de produits de test Dermalux® de la surface du boîtier de l'appareil.

Lampe

L'appareil est équipé de deux tubes fluorescents de type T5 8W/BLB et ne peut être utilisé qu'avec ce type de tubes fluorescents. Il s'agit d'un tube à lumière noire présentant une plage d'émission principale de 320 nm , 400 nm (UV-A), maxi. 365 nm.

Puissance de rayonnement eff. UV-A (0,5m) ~ 1,2 W/m²;

Lampes de rechange

Vous pouvez les commander sous le numéro de commande 30030.

KBD GmbH, Kaiserstr. 35, D-69469 Weinheim, Tél. +49 (0) 6201/59 00 65, Fax +49 (0) 6201/59 00 66

Exécution du test de fluorescence

Mettre l'appareil en marche environ 15 minutes avant le début de la formation afin d'atteindre la température de fonctionnement optimale et la performance maximale des lampes. Choisir un emplacement d'opération de telle sorte que l'effet de fluorescence blanc et attrayant ne soit pas influencé par la lumière pénétrant dans l'appareil. Poser l'appareil sur le support le plus foncé possible. Pour cette raison, le coffret de transport et de présentation Dermalux® disponible en tant

qu'accessoire est muni d'un fond noir permettant une présentation optimale de l'appareil. Cette plaque se retire du coffret et peut être utilisée sur la table, comme support de l'appareil. Pour l'examen des mains dans la Dermalux® Checkbox, la personne-test se place devant l'appareil et introduit les mains dans la grande ouverture inférieure de l'appareil. En déplaçant les mains, veiller à ce que l'extrémité des doigts reste à la hauteur des marques blanches. La personne-test regarde ensuite par la fente de visualisation supérieure repérée (Étiquette "Test de fluorescence"). Une fois le test effectué, nous vous recommandons de vous laver les mains.

Avertissement

- N'utiliser l'appareil qu'avec l'alimentation secteur fournie(230 V/12 V).
- Type de tube fluorescent LL8W/BLB exclusivement.
- Attention: Ne JAMAIS mettre en marche l'appareil sans ses tubes fluorescents!
- Ne JAMAIS nettoyer les parties électriques avec de l'eau!
- Lorsque l'appareil est en marche, ne pas regarder directement la lumière UV.
- Lors de la mise en œuvre et de l'utilisation de lampes à UV, respecter les recommandations d'utilisation ainsi que les directives de la protection du travail.
- En cas de prise de certains médicaments, par ex. certains antibiotiques ou en cas d'hypersensibilité connue, les personnes-test doivent être averties qu'elles peuvent éventuellement voir la sensibilité aux UV de leur peau augmenter. Le conseil auprès d'un médecin est également recommandé pour les personnes ayant été opérées de la cataracte. Dans certains cas, le port de lunettes anti-UV peut être nécessaire.

Garanties

6 mois à compter de la date de facturation.
Les tubes fluorescents sont exclus de toute garantie.

Service de réparation

Vous pouvez joindre notre service de réparation – **bureau d'ingénieur Ott, Wallersheimer Weg 50-58, D-56070 Coblenz** – au numéro de téléphone suivant 0261 / 982 42 23 ou fax 0261/982 42 25 Merci de vous adresser à Monsieur Ott junior. La réparation des appareils Dermalux ne peut être acceptée que si ils sont envoyés exclusivement à cette adresse.

Adresse de référence et informations:

KBD GmbH
Kaiserstrasse 35
D- 69469 Weinheim
Tél: +49 (0) 6201/59 00 65
Fax: +49 (0) 6201/59 00 66
E-mail: info@dermalux.de
www.dermalux.de